

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 6 octobre 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 29
Nombre de représentés : 04
Nombre de votants : 33

OBJET

Affaire n° 2020-098

LICENCE SPORTIVE POUR TOUS
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 28 septembre 2020 et affichée le 29 septembre 2020.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

L'AN DEUX MILLE VINGT, le mardi six octobre, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni en mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Barbara Saminadin, Mme Pamela Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : M. Jean-Claude Adois (par M. Didier Amachalla), Mme Garcia Latra Abélard (par M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint), Mme Honorine Lavielle (par Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe), Mme Firose Gador (par Mme Annie Mourgaye).

Arrivée (s) en cours de séance : Mme Claudette Clain Maillot à 17h10, Mme Karine Mounien à 17h17, M. Bernard Robert à 17h37.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents : Mme Gilda Bréda, M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber.

.....
.....

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n°2020-098

**LICENCE SPORTIVE POUR TOUS
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2019-027 du 02 avril 2019 approuvant la mise en place du programme d'aide « licence sportive pour tous » ;

Vu la délibération n° 2020-088 du 04 août 2020 approuvant la modification du cadre d'intervention du programme d'aide « licence sportive pour tous » ;

Vu l'avis favorable des commissions « Finances et Affaires générales », « Aménagement – Travaux - Environnement » et « Politique éducative scolaire et Associative » en date du 24 septembre 2020 ;

Vu le rapport présenté en séance du 6 octobre 2020 relatif aux attributions de subventions aux associations sportives dans le cadre de la « Licence sportive pour tous » ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver l'attribution de subventions, en fonctionnement, au titre de l'exercice 2020, aux associations sportives comme suit :

Associations sportives	Nombre de licenciés bénéficiaires	Montant de la subvention accordée
Association Sportive Jeanne d'Arc	145	5 090 €
Ecole de Foot du Port	38	1 320 €
Racing Club Austral	52	1 760 €
Karaté Club Portoïis	07	240 €
TOTAL	242	8 410 €

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tout document correspondant.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU